



# Réalisation d'une chaufferie biomasse sur le site de l'ENAC Toulouse

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse le 02 juillet 2015

**La chaufferie biomasse de l'École Nationale de l'Aviation Civile, campus de Toulouse, a été inaugurée hier par :**

- Marc Houalla, Directeur de l'ENAC
- Eric Gouardes, Directeur Régional Adjoint de l'ADEME
- Gérard Rey, Président de l'Association Jeunes Handicapés
- Pascal Girault, Directeur de l'Entreprise TPF

L'objectif initial du projet pour l'ENAC était de **diminuer ses émissions de CO2 de 50%** entre 2008 et 2020 **en réduisant sa consommation d'énergie** (-38% d'ici 2020) **et en développant les énergies renouvelables** (20% de la consommation globale d'ici 2020).

La solution retenue et validée par l'ADEME a été de construire une **chaufferie biomasse de 500KW** raccordée au réseau de chaleur du site **pour les besoins en eau chaude tout au long de l'année et une couverture minimale des besoins en chauffage l'hiver.**

Les chaudières électriques et gaz utilisées en été pour la production d'eau chaude sanitaire du restaurant (900 couverts/jour) et des logements étudiants (744 studios) ont été remplacées par une source d'énergie renouvelable.

**Au niveau du volet économique,** l'enjeu était de produire une énergie renouvelable à un coût inférieur, dès la mise en service de la chaufferie et dans la durée.

Il a été également ajouté au projet un **volet sociétal** en privilégiant l'approvisionnement du bois de la chaufferie auprès d'un Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT) qui exploite une unité de production de granulés de bois et de bois déchiqueté.

**Exemplaire tant sur le plan économique, environnemental que sociétal, ce projet de chaufferie biomasse est donc le résultat d'un partenariat satisfaisant entre :**

- L'ADEME, présent dès l'origine du projet, qui a soutenu et financé l'opération à hauteur de 62% des investissements,
- L'AJH, fournisseur de la biomasse pour l'ENAC, qui a mis en œuvre les moyens nécessaires à la fabrication des 670 tonnes annuels de plaquettes et granules de bois,
- L'Entreprise TPF, professionnel de la filière bois et lauréat de l'appel d'offres, qui a supporté, avec le soutien du crédit coopératif, le reste du financement du projet à hauteur de 38% des investissements,
- L'ENAC, soucieuse d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020, qui a œuvré pour devenir le 1<sup>er</sup> exploitant d'une chaufferie biomasse à la DGAC.

**Contacts presse :** Sylvie GAY (ENAC) – tél. : 05 62 17 40 16 – courriel : [sylvie.gay@enac.fr](mailto:sylvie.gay@enac.fr)  
Franck CHATELAIN (ADEME) – tél. : 05 62 24 00 36 – courriel : [franck.chatelain@ademe.fr](mailto:franck.chatelain@ademe.fr)